

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14782**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, Technologies, Santé - Mention : Électricité et Électronique - Spécialité :

Distribution électrique et performance énergétique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2	Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Président de l'Université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel en « Distribution électrique et performance énergétique » conduit un projet dédié au service et encadre des équipes en tenant compte, à chaque étape du projet, des exigences de qualité, de coût et de délai.

Il conçoit des systèmes de distribution d'énergie sur mesure en prenant en compte les nouvelles normes et exigences environnementales. Il définit l'architecture dans un cahier des charges. A partir des dossiers techniques, il supervise l'installation des différents composants (transformateur, ligne de transport, tableau général basse tension, ..) et réalise les tests et mises en service. Il applique une démarche qualité et veille notamment au respect des normes de sécurité et environnementales. Il évalue aussi le retour sur investissement (budget du service, coûts, rentabilité...).

Il contrôle la conformité des installations existantes ou en cours de réalisation en regard des normes en vigueur.

Assistant d'un ingénieur, l'activité de ce professionnel dépend de son lieu d'activité.

Dans le cadre d'un bureau d'études en énergie, il doit être capable de :

- ORGANISER la conception d'une installation électrique basse tension
- ELABORER la configuration d'une installation électrique basse tension
- PROPOSER des solutions technologiques adaptées aux besoins
- CONSTRUIRE une solution technologique
- VALIDER et/ou DIMENSIONNER tout ou partie d'une solution technologique
- AMELIORER une solution technologique existante

Dans le cadre d'un chantier, il doit être capable de :

- ANIMER, FORMER et CONSEILLER le personnel en responsabilité
- RESOUDRE un problème technique lié à l'avancement des travaux électriques
- RENDRE COMPTE de l'évolution du chantier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien supérieur en « distribution électrique et performance énergétique » est un salarié employé par des entreprises du domaine de l'énergie (bâtiments industriels, bâtiments tertiaires, réseaux aériens et souterrains, éclairage public, ...).

Technicien en bureau d'études en énergie.

Responsable de chantier en énergie.

Chargé d'affaires en énergie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette Licence est conforme au système européen LMD.

Environ 50% des UE (Unités d'Enseignement) sont consacrées à des enseignements généraux relatifs à la communication, la culture d'entreprise et le travail de Technicien en BE, et 50% sont consacrés au cœur de métier.

Chaque UE fait l'objet d'un Contrôle des Connaissances

La certification s'obtient après une évaluation des Unités d'Enseignement (UE) suivantes, avec délivrance pour chacune de crédits européens (ECTS) :

- UE1 : Langues et Communication (5 ECTS).
- UE2 : Négociation et conduite d'affaires (5 ECTS).
- UE3 : Complément de formation et valorisation technologique (5 ECTS).
- UE4 : Démarche qualité et réglementation (5 ECTS).
- UE5 : Sciences appliquées (5 ECTS).
- UE6 : Distribution basse tension (5 ECTS).
- UE7 : Intégration CAO (5 ECTS).

- UE8 : Performances énergétiques (5 ECTS).
- UE9 : Stage en entreprise (5 ECTS)
- UE10 : Projet tuteuré (15 ECTS)

La certification (diplôme) est décernée si la moyenne globale obtenue sur l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20 (compensation globale) à la condition que la moyenne soit également obtenue sur les deux UE d'entreprise (UE9 et UE10).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'équipe pédagogique de la formation ayant contribué aux enseignements et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Membres de l'équipe pédagogique de la formation ayant contribué aux enseignements et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'équipe pédagogique de la formation ayant contribué aux enseignements et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Membres de l'équipe pédagogique de la formation ayant contribué aux enseignements et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements.
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Commission de validation des Acquis d'Expérience mise en place par l'université Blaise Pascal.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Ouverture de la formation en septembre 2008 :

- Promotion 2008-2009 : 6 inscrits (taux de réussite de 100% ; insertion professionnelle à 6 mois : 100%).

- Promotion 2009-2010 : 4 inscrits (taux de réussite de 100% ; insertion professionnelle en moins d'un mois : 100%)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article645.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'UFR Sciences et Technologies](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière cedex.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière cedex.

Historique de la certification :

Création de la formation en 2008.

Adaptation des contenus en réponse aux experts en 2009 et 2010.